
ANNEXE

Principes sur le transport durable*

ÉNONCÉ DU PROBLÈME

Les systèmes de transport actuels n'empruntent pas la voie de la durabilité. Les réalisations dans le domaine de la mobilité individuelle automobilisée imposent des coûts considérables aux points de vue environnemental, social et économique. Le défi qui se pose maintenant est de répondre à nos besoins en matière de transport par des moyens sûrs, respectueux de l'environnement, équitables sur le plan social et économiquement viables. L'accessibilité, plus encore que la mobilité, doit être au centre de nos préoccupations.

CONTEXTE

L'être humain est intrinsèquement mobile. Dans la plupart des sociétés, la mobilité revêt une grande importance chez l'individu et elle est essentielle pour des raisons sociales et économiques. Toutefois, au fil du temps, le foisonnement des véhicules automobiles personnels et la mondialisation des marchés ont favorisé les déplacements locaux, régionaux et internationaux des personnes et des biens, d'où une formidable expansion de nos systèmes et de nos infrastructures de transport. Les automobiles, camions, autobus, métros, trains, avions, bateaux et transbordeurs (ou traversiers) que nous utilisons pour nous déplacer et transporter les marchandises ont des répercussions environnementales importantes en termes d'utilisation d'énergie et de ressources matérielles, de pollution environnementale, de conservation de la nature, de bruit et d'utilisation des terres, et ce, à l'échelle locale, régionale et internationale.

* La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie du Canada a élaboré ces principes pour discussion à la conférence de l'OCDE, *Vers des transports durables*, tenue à Vancouver en mars 1996. Le Groupe de travail sur les transports de l'OCDE les a parachevés.